

HEUSCHEN & SCHROUH

1. Informations générales sur les produits

Description		
Nom du produit et contenu net :	Papier de riz	
Description générale :	Papier de riz blanc crème séché	
Numéro d'article de Heuschen & Schrouff : (à remplir par H&S)	26350	d.d. 13.12.2020

1.1 Exigences générales

Les produits doivent être conformes à la norme européenne, pour plus de détails, veuillez lire l'annexe II.

2. Composition du produit

2.1 Liste des composants

Donnez la recette exacte avant le traitement par ordre décroissant. Les ingrédients composites doivent être mentionnés intégralement (par exemple : chapelure ; eau, levure, blé, sel). Donnez le nom complet de tout additif, y compris les additifs techniques utilisés et le numéro E. Précisez la matière première pour les huiles végétales, par exemple l'huile de palme, l'amidon, par exemple l'amidon de maïs modifié, les protéines hydrolysées, par exemple les protéines de soja hydrolysées.

Ajoutez des informations importantes et pertinentes sur les ingrédients, comme le classement de la qualité (par exemple, riz de qualité AAA), la méthode de traitement utilisée (par exemple, abricots secs, riz étuvé, herbes irradiées). La quantité totale de tous les ingrédients doit être de 100 %.

Liste des composants						
Ingrédient		Quantité (%)	Pays d'origine			
Farine de riz		99.5	Thaïlande			
Sel		0.5	Thaïlande			
Veuillez vérifier si la quantité est de 100%	TOTAL	100%				

2.2 Déclaration des additifs

Déclaration des additifs						
Numéro E	Nom	Catégorie / mode d'emploi				

H&SALG RF 02/01.001/ed:J



2.3 Déclaration des ingrédients

Ajoutez une photo de la maquette originale (annexe I) de l'emballage d'exportation ou ajoutez la maquette dans un fichier séparé.

2.4 Alcool, halal, végétariens

Le produit est-il exempt d'alcool ?	(Qui)/ Non	Si non, concentration:	%
Le produit est-il exempt d'additifs artificiels ? (colorants, arômes, conservateurs, etc.)	Oui)/ Non		
Ce produit est-il halal ?	Oui (N)n	Si oui, institution :	
Est-ce mentionné sur l'emballage ?	Oui /Non	Valable jusqu'au :	
Ce produit est-il casher ?	Oui /(Non)	Si oui, institution :	
Est-il mentionné sur l'emballage ?	Oui /(Non)	Valable jusqu'au :	
Ce produit convient-il aux végétariens ?	Oui/ Non	·	
Ce produit convient-il aux végétaliens ?	Qui)/ Non		
Ce produit est-il biologique ?	Oui /(Non		
Ce produit fait-il partie d'un programme de commerce équitable ?	Oui / Non	Quel programme	

3 Stockage, durée de conservation, poids et codification de la traçabilité

3.1 Conditions de stockage, durée de conservation et poids

Conditions de stockage et durée de conservation						
Tomorérature de stackage :	Cible	Min	Max	Conditions de stockage :		
Température de stockage : (°C)	-	15	25			
Durée de conservation		24	Max			
totale : (mois)						

VIE SECONDAIRE : Conditions de stockage et durée de conservation							
Tampératura da stackaga	Cible	Min	Max	Conditions de stockage			
Température de stockage :							
(°C)							
Durée de conservation		Max					
totale : (jours)							

Poids : (unité de	Cible	Min	Max	Produits solides en g, liquides en ml, Commentaire
consommation en	200	200		
grammes/ml)				
Poids égoutté : (gramme)				(si applicable)

3.2 Code pour la traçabilité et clé de code

Codes	
Code de production (exemple)	DDMMYY
Clé du code de production	MMDDY
(explication du code de	
production)	



4. Allergènes, OGM et irradiation

4.1 Déclaration d'allergènes

Code LeDa	Allergènes	Recette sans (Z) Non	La recette contient (M) Oui	Peut contenir (recette sans) (K)	Inconnu (O)
	Allergènes légaux				
1.1	Blé				
1.2	Seigle				
1.3	Orge				
1.4	Avoine				
1.5	Épeautre				
1.6	Kamut				
1	*) Gluten				
2.0	Crustacés				
3.0	Œuf				
4.0	Poisson				
5.0	Cacahuètes				
6.0	Soja				
7.0	Lait de vache				
8.1	Amandes				
8.2	Noisettes				
8.3	Noix de Grenoble				
8.4	Noix de cajou				
8.5	Noix de pécan				
8.6	Noix du Brésil				
8.7	Noix de pistache				
8.8	Noix de Macadamia/ Queensland				
8	*) Ecrous				
9.0	Céleri				
10.0	Moutarde				
11.0	Sésame				
12.0	Dioxyde de soufre et sulfites (E220 - E228) à des concentrations supérieures à 10 mg/kg ou 10 mg/l, exprimées en SO2				
13.0	Lupin				
14.0	Mollusques				
	Allergènes supplémentaires			ı	ı
20.0	Lactose				
21.0	Cacao				
22.0	Glutamate (E620 - E625)				
23.0	Viande de poulet				
24.0	Coriandre				
25.0	Maïs/ maize				
26.0	Légumineuses /Pulses				
27.0	Bœuf				
28.0	Porc				
29.0	Carotte				
		I	1	I.	L

^(*) A n'utiliser qu'en cas de contamination croisée (voir explication gluten et écrous dans le boîtier)

4.2 Irradiation et organismes génétiquement modifiés (OGM)

Les produits contenant des ingrédients irradiés ou obtenus à partir d'OGM doivent être étiquetés comme tels.

Irradiation et OGM	
Ce produit (et tous ses ingrédients) est-il exempt d'irradiation ?	Ou) / Non
Le produit contient-il des ingrédients présentant un risque d'OGM (par exemple, soja, maïs, blé, riz)?	Oui /(Non
Ce produit (et tous ses ingrédients) est-il exempt d'OGM ? Selon les directives 1829/2003/CE et 1830/2003/CE	Qui/ Non



5. Examen sensoriel

Examen sensoriel				
Apparence / couleur :	Papier de riz blanc crème séché			
Le goût :				
Odeur :	Pas rance			
Texture / consistance :	Dur et croustillant			

6. Analyse chimique / physique

Veuillez indiquer les valeurs chimiques et physiques. <u>Les champs vides doivent être utilisés pour d'autres données pertinentes pour des produits spécifiques</u>. Dans "fréquence de mesure", il faut indiquer la fréquence de contrôle dans la production, par exemple 2 fois / jour. Indiquez également la méthode utilisée.

Analyse chimique / ph	ysique					
	Cible	Min	Max	UoM	Méthode	Fréquence de mesure
PH				Valeur		
Brix				° Brix		
Matière sèche				%		
Sel				%		
Aluminium				mg/kg		
Activité de l'eau				Valeur		
Toxines (le cas échéant)				mg/kg		
	≤ 13	-	13	%	Équilibre de l'humidité	Chaque lot
* Également connu sous le	nom de coefficien	t d'activité aque	use			•

7. Défauts de produits

Défauts de produits			
Défaut	UoM	Défaut	UoM
S		S	
Matière étrangère (produit inhérent)	0 %	Fluide / goutte / glaçage	0 %
Matière étrangère (non inhérente au produit)	0 %	Produits endommagés	0 %
Sable	0 %	Pourcentage des écarts restants	0 %

8. Analyse microbiologique

Donner les valeurs microbiologiques à la date de péremption -BBD-. (*) M= la concentration supérieure acceptable d'un organisme d'essai. Un comptage supérieur à M pour toute unité d'échantillonnage est inacceptable. Dans "fréquence d'échantillonnage", il faut indiquer la fréquence de contrôle dans la production, par exemple 2 fois / jour. Indiquer également la méthode utilisée.

Analyse microbiologique				
Micro-organisme	M (*)	UoM	Méthode	Fréquence d'échantillonnage
Numération totale des plaques aérobies	≤ 10,000	cfu/g	BAM, 2001	Une fois par an
Enterobacteriaceae (E. coli)	3.0 (max.)	MPN/g	BAM, 2013	Une fois par an
Coliformes	3.0 (max.)	MPN/g	BAM, 2013	Une fois par an
Coliformes fécaux		cfu/g		
Bacillus cereus	≤ 100	cfu/g	BAM, 2001	Une fois par an

H&SALG RF 02/01.001/ed:J



Staphylococcus aureus	Non détecté	cfu/0,1g	BAM, 2001	Une fois par an
Salmonella	Non détecté	cfu/25g	ISO 6579	Une fois par an
			(2002)	
Listeria monocytogenes		cfu/g		

H&SALG RF 02/01.001/ed:J



Clostridium perfringens		cfu/g		
Levures et moisissures	≤ 100	cfu/g	BAM, 2001	Une fois par an
Moules	≤ 100	cfu/g	BAM, 2001	Une fois par an

Le cabinet d'analyse est-il qualifié ISO 17025 ou (EN 45001 pour l'UE) ?	Quì / Non
Le cabinet d'analyse est-il qualifié ISO 9001:2000 ?	(Ou) / Non

9. Déclaration nutritionnelle

Produits liquides en ml, produits solides en g

Valeurs nutritionnelles (pour 100g /100	ml*)					
Propriété	Valeu	UoM				
	r		✓ Pour 100g	☐ Par 100ml		
Énergie*	1479	КЈ	☐ Brut (non préparé)	Produit prépar		
Énergie*	356	Kcal				
Fat*	0	gram	1			
		me	Selon les instructions de cuisson mentionnées sur l'emballage. Si la déclaration			
-graisses saturées *	0	gram me				
-graisses insaturées mono		gram	nutritionnelle a été re			
		me	préparé, veuillez rem			
-graisses polyinsaturées		gram	correctes	au § 11.3.		
		me	Ces instructions doiv	•		
-cholestérol		gram	mentionnées s	ur l'étiquette.		
		me				
-Graisse trans		gram				
		me	_			
-salatrims		gram				
		me				
Les glucides*	81	gram				
		me				
-sucres*	0	gram				
		me				
-polyoles		gram				
		me				
-érythritol		gram				
		me	_			
-amidon		gram				
Fibre		me	-			
rible		gram				
Acides organiques		me gram	1			
Acides organiques		me				
Alcool		gram	1			
		me				
Protéines*	6	gram	1			
	The state of the s	me				
Sel* (=sodium x 2,5)	0.19	gram	La teneur en sel est-elle exc	clusivement due à l		
(=30didiii x 2,3)	0.13	me	présence de sodium d'or			
D'autres valeurs (que pour 100g / 100ml) ne sont			Oui / Non			

H&SALG RF 02/01.001/ed:J



•			i i z z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z i z z i z z i z z i z z i z i z z z i z z z i z z z i z z z z i z
Vitamines et minéraux	Montant	UoM	% de l'apport journalier recommandé selon l'UE 1169/2011

Comment les valeurs nutritionnelles sont-elles	Analysé par un laboratoire certifié
obtenues ?	
(littérature/ calculé/ analysé par un laboratoire certifié)	

10. Détection des métaux et description du processus

H&SALG RF 02/01.001/ed:J



Détection de métaux				
Le produit est-il détecté en métal ?	(Oui)/ non			
Si oui, limites de détection :	Ferreux	Non ferreux	Acier inoxydable	

Décrivez le processus de production (organigramme du processus) et mentionnez les points de contrôle critiques du processus. Complétez la liste des CCP: Description du processus Veuillez ajouter la description du processus dans cette zone ou ajouter la description du processus CCP 1: en annexe. Farine de riz Sel Sac Eau Vapeur CCP2: Trempage dans l'eau 24Pesage Heures de pesée CCP3: Lavage CCP...: Pesée Broyage Mélange Aplatissement Chauffage à la feuille Séchage Découpage à la forme Emballage

H&SALG RF 02/01.001/ed:J



11. Conditionnement et étiquetage

11.1 Préservation des emballages de consommation

Matériel d'emballage et co	onservation	
Emballage conforme à :	Règlement (CE) n° 10/2011	Ovi / Non
	Règlement (CE) n° 321/2011	Si oui, ajoutez le rapport de test
	Règlement (CE) n°1282/2011	

Conditionnement de l'atmosphère	Oui /(No)h
- Si oui, quelle méthode est utilisée ?	
Garniture de gaz	Oui /(No)h
- Si oui, quels sont les gaz utilisés ?	
Emballage sous vide	Oui /Noh
Pasteurisé	Oui /(No)n, si oui, combinaison temps/température : 100'C , 20 min
Stérilisé	Oui /(Non, si oui, combinaison temps/température :
Emballage actif	Oui /(No)n
- quel type est utilisé (par exemple, absorbeur d'oxygène / silice / autres sorbants).	

11.2 Méthode de préparation

Décrivez comment les consommateurs doivent préparer le produit. (Instructions de cuisson). Si les valeurs nutritionnelles ont été indiquées
pour le produit préparé, alors ces instructions sont obligatoires et doivent être imprimées sur l'étiquette.

H&SALG RF 02/01.001/ed:J



Annexe I

Annexe II

Le produit doit s'appliquer aux propriétés générales suivantes (BPF, HACCP).

Le produit doit être :

- produits avec des additifs alimentaires autorisés conformément à la directive (CE) n° 95/2 du Conseil, à la directive (CE) n° 95/45 de la Commission et au règlement (CE) n° 1333/2008.
- le poids net doit au moins être mentionné sur l'emballage.
- exempts d'agents pathogènes, de toxines d'agents pathogènes et de virus pathogènes, y compris les protozoaires et les parasites, et doivent être conformes au règlement (CE) n° 2073/2005 de la Commission.
- sans ingrédients OGM conformément au règlement (CE) n° 1829/2003 et au règlement (CE) n° 1830/2003.
- emballés dans des emballages non-migrateurs. Règlement (CE) No 10/2011 et règlement (CE) No 321/2011
- exempts de résidus de produits chimiques tels que les agents de nettoyage et les lubrifiants.
- sans pesticides, ni métaux lourds.
- sans ingrédients irradiés.
- respecter les teneurs maximales en nitrates, aflatoxines, ochratoxine A, patuline, déoxynivalénol, zéaralénone, fumonisines, toxines T-2 et HT-2, plomb, cadmium, mercure, étain (inorganique), 3-mcpd, dioxines, PCB et benzo(a)pyrène conformément au règlement (CE) n° 1881/2006 de la commission
- respecter la législation sur les amines biogènes.
- exempts de corps étrangers nuisibles tels que le bois, le verre, le métal, le plastique, etc.
- exempt de parasites ou de dommages causés par des parasites (insectes et rongeurs).
- sans colorants illégaux (rouge soudan, etc.).